

## BREVES HEBDOMADAIRES

## CHINE CONTINENTALE

**ECONOMIE GENERALE** ([ici](#))

**Croissance** : Le FMI et la Banque mondiale établissent leurs prévisions de croissance pour 2019 à 6,2%, le soutien conjoncturel venant modérer l'amplification des risques externes

**BANQUE ET FINANCE** ([ici](#))

**Marché boursier** : un groupe bipartisan a déposé une proposition de loi pour soumettre les sociétés chinoises cotées aux EUA à la supervision financière américaine

**Marché obligataire** : le Portugal devient le premier pays de la zone euro à émettre un emprunt souverain sur le marché des « panda bonds »

**Ouverture financière** : la PBoC étend le programme RQFII pour y inclure les Pays-Bas

**Marché boursier** : les autorités agrément les 3 premières sociétés pour le High Tech Board de la Bourse de Shanghai

**Ouverture financière** : lancement du London-Shanghai Stock Connect

**ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE** ([ici](#))

**Guerre commerciale** : joute verbale sino-américaine sur le White Paper chinois

**Guerre commerciale** : le gouvernement chinois ouvre une enquête sur FedEx pour les colis mal acheminés de Huawei

**Relation US-Chine** : le ministère du Commerce chinois publie un « rapport de recherches » sur les bénéfices obtenus par les US dans sa coopération commerciale avec la Chine

**INDUSTRIE ET NUMERIQUE** ([ici](#))

**Terres rares** : la NDRC maintient la pression sur les exportations vers les Etats-Unis

**Intelligence artificielle** : la Beijing Academy of Artificial Intelligence (BAAI) publie le « consensus de Pékin »

**Télécom (5G)** : Huawei cède 51% de son activité dans le domaine des câbles sous-marins

**Télécom (5G)** : l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE) revient sur sa décision d'exclure Huawei de certaines de ses activités



## Conjoncture : Le FMI et la Banque mondiale établissent leurs prévisions de croissance pour 2019 à 6,2%, le soutien conjoncturel venant modérer l'amplification des risques externes

Dans le cadre d'un communiqué de presse publié le 5 juin 2019, le FMI a dressé ses conclusions à l'issue de la mission réalisée au titre de l'article IV en Chine. La Banque mondiale a également publié ses prévisions de croissance pour 2019 et 2020. Le FMI prévoit une croissance de 6,2% (contre 6,1% lors du WEO d'avril) pour 2019, et de 6,0% en 2020. De son côté, la Banque mondiale a conservé sa prévision de croissance pour 2019 à 6,2%, et abaissé celle pour 2020 à 6,1%.

Face à la décélération du commerce international, la Banque mondiale cite les mesures de soutien budgétaire et monétaire du gouvernement comme raisons au maintien de la trajectoire de croissance. Si le stimulus budgétaire et monétaire doit soutenir la consommation intérieure, le contexte international devrait peser sur l'investissement et les exportations. La prévision pour 2020 est quant à elle abaissée à 6,1%, contre 6,2% précédemment. Si cet abaissement de 0,1 pt est modéré (ce qui ne préjuge pas de révisions ultérieures), la Banque mondiale note que les facteurs de risque à la baisse sont plus nombreux. La Banque mondiale avance que la PBoC dispose d'un espace limité pour accroître le soutien monétaire à l'économie, en raison notamment de la politique d'assainissement du secteur financier et des pressions sur le taux de change, alors que le gouvernement dispose d'un espace budgétaire plus important dont il pourrait faire usage à l'avenir à des fins contra-cycliques. S'il est à prévoir que les incertitudes externes conduisent à une volatilité accrue des flux de capitaux, la libéralisation du taux de change devrait renforcer la résilience du système financier.

Le FMI note le soutien conjoncturel à l'économie chinoise pour contrer l'impact récessif de la guerre commerciale avec les EUA, et l'agenda plus général de rééquilibrage de l'économie chinoise vers la consommation intérieure. La principale incertitude à court terme demeure la possible escalade de la guerre commerciale avec les EUA. A horizon 2024, le FMI prévoit que la croissance chinoise devrait progressivement converger vers un rythme de 5,5% annuel. Le rapport estime que le soutien public à l'économie est suffisant pour 2019 et 2020, à condition qu'aucune escalade dans les mesures de rétorsion n'ait lieu. Le soutien contra-cyclique ne doit pas, selon le rapport, amener les autorités à relâcher leurs efforts en matière de *de-risking*. De même, le FMI encourage la Chine à augmenter le crédit alloué au secteur privé, et à faire progressivement disparaître les garanties implicites sur la dette des SOEs.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

### **Marché boursier : Un groupe bipartisan a déposé une proposition de loi pour soumettre les sociétés chinoises cotées aux EUA à la supervision financière américaine**

Un groupe bipartisan a déposé une proposition de loi le 5 juin pour forcer les sociétés chinoises cotées sur des bourses américaines à se soumettre aux obligations de supervision financière, en l'espèce d'audit, qui sont limitées par la loi chinoise. La loi chinoise limite le transfert de documents comptables à l'étranger.

Le sénateur Marco Rubio (Républicain) a déclaré que les sociétés chinoises cotées aux EUA ne devaient plus être autorisées à s'affranchir des lois américaines en matière de transparence financière et d'audit. Le sénateur Bob Menendez (Démocrate) a argué de la nécessité d'établir des règles similaires pour toutes les sociétés cotées aux EUA, dans un souci de juste concurrence.

Cette proposition fait écho aux publications de la *Securities and Exchange Commission* (SEC) et du *Public Company Accounting Oversight Board* (PCAOB) l'année dernière, mettant les investisseurs en garde en raison des difficultés éprouvées par le régulateur américain à inspecter les processus d'audit des sociétés chinoises cotées aux EUA. La PCAOB a signalé des obstacles dans les inspections d'audit pour 224 sociétés chinoises, représentant une capitalisation boursière de 1 800 Mds USD.

### **Marché obligataire : le Portugal devient le premier pays de la zone euro à émettre un emprunt souverain sur le marché des « panda bonds »**

Le Portugal a conclu le 30 mai 2019 la première émission de dette souveraine sur le marché obligataire chinois. Le placement, effectué auprès de grands investisseurs institutionnels, a permis de lever 2 Mds RMB (€290 M) pour une maturité de 3 ans. Le Portugal devient le premier pays de la zone euro, et le troisième pays européen (après la Pologne et la Hongrie) à lever des fonds sur le marché obligataire chinois.

Les « *panda bonds* » sont les obligations libellées en RMB levées par des émetteurs étrangers sur le marché intérieur chinois (*onshore market*), à l'inverse des « *dim sum bonds* », émis sur le marché offshore. Les maturités courtes et les rendements élevés (3,90-4,50%) peuvent surprendre alors que le Portugal se finance à taux négatif jusqu'à 5 ans en euro. Le secrétaire d'Etat chargé des Finances, Ricardo Mourinho Félix, a estimé que les taux supérieurs constituaient le « coût d'entrée » et la prime à payer dans un nouveau marché important.

Les investisseurs institutionnels – un quinzaine de banques et de gestionnaires d'actifs chinois – sont une majorité à n'avoir jamais investi sur des obligations souveraines en zone euro auparavant. Ce projet d'émission souveraine en RMB onshore date de 2017, mais s'est concrétisé avec la visite officielle du Président XI au Portugal en décembre 2018.

Pour rappel, les « *panda bonds* » ont été créés en 2005. Longtemps moins attractifs que les « *dim sum bonds* » vendus sur le marché offshore depuis 2007, ceux-ci ont gagné en importance à mesure que la Chine continentale a progressivement autorisé les investissements étrangers sur le marché *onshore*.

### **Ouverture financière : la PBoC étend le programme RQFII pour y inclure les Pays-Bas**

La PBoC et la CSRC (le régulateur des marchés financiers) a étendu le programme RQFII aux Pays-Bas, avec un quota annuel de 50 Mds RMB (7,24 Mds USD).

Le mécanisme RQFII a été lancé en 2011 pour élargir les canaux d'investissement des fonds en RMB offshore sur le continent chinois, permettant à ceux qui remplissent les conditions requises d'investir sur le marché des titres en Chine dans les limites du quota autorisé. Les banques doivent par exemple pouvoir justifier d'un minimum de 300 M USD de capital Tier 1. Il vise en particulier à développer l'internationalisation du RMB. Au 27 février, 209 institutions étrangères avaient obtenu des quotas leur permettant d'investir 660,5Mds RMB (98,4Mds USD) en Chine par le biais de RQFII, selon la SAFE.

La PBoC a souligné dans son communiqué la volonté gouvernementale d'ouverture des investissements en RMB aux investisseurs internationaux. En mars 2019, les autorités ont autorisé le FMI à accéder aux marchés de capitaux chinois à travers le programme de RQFII.

### **Marché Boursier : les autorités agrément les 3 premières sociétés pour le *High Tech Board* de la Bourse de Shanghai**

*Shenzhen Chipscreen Biosciences, Suzhou TZTEK Technology* et *Microelectronics Technology* sont les trois premières sociétés sur les 117 candidates à recevoir l'approbation du régulateur des marchés financiers (CSRC) pour entrer sur le *Science and Technology Innovation Board* de la Bourse de Shanghai. Ces trois sociétés exercent dans les secteurs des semi-conducteurs, de la biotechnologie et de l'intelligence artificielle.

La création du High Tech Board répond à la volonté du gouvernement d'élargir les sources de financement pour les entreprises innovantes, dans un contexte d'aggravation des tensions sino-américaines aux entreprises technologiques.

En mai 2019, la CSRC a approuvé la totalité des 11 demandes d'introduction en bourse, un record depuis janvier 2018 selon Bloomberg. Cette tendance devrait continuer, au vu de la volonté gouvernementale de promouvoir la finance directe et de continuer la politique de de-risking. La municipalité de Shanghai a par ailleurs annoncé qu'elle pourrait accorder des exonérations fiscales aux sociétés dans les secteurs susmentionnés, citant le nécessaire rattrapage par rapport aux sociétés occidentales.

### **Ouverture financière : le *London-Shanghai Stock Connect* a été lancé**

Le London-Shanghai Stock Connect, qui permet aux sociétés cotées à Shanghai (SSE) de lever des fonds au London Stock Exchange (LSE), et aux sociétés cotées au LSE de vendre leurs actions sur le SSE, a été lancé le 4 juin 2019, après avoir été reporté en décembre 2018. Ce lancement est probablement l'une des principales avancées obtenues par le Royaume-Uni dans le cadre du Dialogue Economique et Financier de Haut Niveau qui se tiendra à Londres le 17 juin.

Contrairement au Shanghai Hong Kong Stock Connect permettant aux investisseurs d'acheter des actions étrangères directement, le Shanghai London Stock Connect ne permet aux investisseurs que



l'achat d'actions étrangères de manière indirecte, sous forme de Depositary Receipts. Les entreprises cotées en Chine continentale (A-shares) peuvent émettre des global depositary receipts (GDR) directement pour lever de nouveaux capitaux à la Bourse de Londres ou échanger leurs actions chinoises en GDR pour les négocier à la Bourse de Londres, alors que les entreprises cotées à la Bourse de Londres peuvent échanger leurs actions déjà existantes afin d'émettre des China depositary receipts (CDR) à la Bourse de Shanghai.

En vendant pour 500 M USD de global depositary receipts (GDRs) sur le LSE, ce qui représente 10% de son capital et 82,5 millions de GDR, Huatai Securities, qui compte AliBaba parmi ses investisseurs, réalise la première émission d'actions à travers un lien entre le LSE et une bourse chinoise. Huatai Securities donne accès aux investisseurs internationaux, via Londres, à ses actions. Cette avancée intervient alors que le gouvernement entend donner aux entreprises chinoises une base d'investisseurs plus large, tant en Chine qu'à l'international.

Les travaux pour l'établissement du London-Shanghai Stock Connect ont commencé avec la visite du président XI en Grande-Bretagne en 2015.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

### **Guerre commerciale : joute verbale sino-américaine sur le White Paper chinois**

Le 3 juin, le Bureau du représentant américain au commerce et le Département du trésor des Etats-Unis ont conjointement publié une réaction au dernier White Paper chinois (voir brèves de la semaine du 27 mai 2019). La déclaration accuse le White Paper de poursuivre un « blame game » qui dénature la réalité des négociations commerciales entre les deux pays, tout en accusant de nouveau la Chine d’avoir « fait marche arrière ». La déclaration souligne que la Chine a surtout reculé sur le sujet concernant la mise en œuvre (« enforceability ») et que l’insistance américaine sur ce mécanisme de la mise en œuvre « ne constitue à aucune menace à la souveraineté chinoise ». Le ministère chinois du Commerce (Mofcom) a réagi le 4 juin, insistant que ce qui est considéré comme une « marche arrière » par la partie américaine est en réalité une « pratique usuelle » durant des négociations commerciales. Le Mofcom souligne aussi que « si une partie ne respecte pas la souveraineté et les intérêts essentiels de l’autre partie, et veut forcer l’autre partie à faire des concessions en exerçant des pressions pour obtenir des résultats qui servent à leurs intérêts seuls, les négociations n’aboutiront pas ». Le ministère chinois des Affaires étrangères a de son côté dénoncé le « sophisme » américain qui ne distingue pas « le blanc du noir ». En parallèle, le gouvernement chinois a issu des messages d’alertes cette semaine à destination des étudiants et des touristes chinois s’agissant de déplacements aux Etats-Unis.

[Lire la déclaration américaine](#)

### **Guerre commerciale : le gouvernement chinois ouvre une enquête sur FedEx pour les colis mal acheminés de Huawei**

Le 2 juin, le bureau national de la Poste chinoise a annoncé l’ouverture de l’enquête sur FedEx pour avoir détourné vers les Etats-Unis deux colis envoyés à Huawei, en Chine depuis le Japon. L’autorité postale accuse l’entreprise américaine d’avoir « porté sévèrement atteinte aux intérêts légitimes » de son client, en violation des réglementations chinoises sur la poste. Commentant cette décision, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères souligne que les entreprises étrangères en Chine « doivent respecter nos lois et réglementations, qui garantissent les droits et intérêts légitimes des entreprises et consommateurs chinois ». Par ailleurs, l’Administration nationale pour la régulation du marché (SAMR) a imposé une amende de 163 million CNY (environ \$24 million) sur Changan Ford Automobile pour entente sur les prix.

### **Relation US-Chine : le ministère du Commerce chinois publie un « rapport de recherches » sur les bénéfices obtenus par les US dans sa coopération commerciale avec la Chine**

Le 6 juin, le ministère du Commerce chinois (Mofcom) a publié un « rapport de recherche » en chinois sur les bénéfices obtenus par les US dans sa coopération économique et commerciale avec la Chine. Dans ce document de 10 pages, le Mofcom tout d’abord dénonce la théorie que les US sont les « perdants de la relation commerciale sino-américaine. Selon le MOFCOM, la cause du déficit doit être recherchée du côté de l’administration actuelle américaine en raison d’une méthodologie de calcul erronée et de restrictions à l’exportation. Ensuite, le rapport rappelle certains des principaux



arguments du gouvernement chinois : 1. Les US ont un excédent commercial important dans le domaine des services; 2. les exportations américaines vers la Chine ont créé 1,1 million d'emplois de 2009 à 2018 aux Etats-Unis ; 3. les exportations chinoises aux US ont permis de diminuer les coûts pour les consommateurs américains ; 4. le chiffre d'affaires des implantations des entreprises américaines en Chine est supérieur au déficit commercial bilatéral; et 5. les US bénéficient aussi des flux des capitaux chinois vers les Etats-Unis.

[Lire le rapport en chinois](#)

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## INDUSTRIE ET NUMERIQUE

### Terres rares : la NDRC maintient la pression sur les exportations vers les Etats-Unis

Le 4 juin 2019, la Commission Nationale pour le Développement et la Réforme (NDRC) a organisé une conférence de grande ampleur afin de présenter aux industriels du secteur un plan pour « le développement qualitatif de l'industrie des terres rares en Chine », dont l'enjeu principal était de clarifier la stratégie chinoise dans ce domaine clé de la guerre commerciale qui oppose la Chine et les Etats-Unis. Comme l'avait déjà suggéré la visite de Xi Jinping dans une usine spécialisée du secteur le 20 mai 2019, la NDRC a confirmé que des mesures de limitation des exportations vers les Etats-Unis étaient en effet envisagées par les autorités, bien que la liste des entités visées demeure incertaine.

D'après une [note](#) de l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI), la Chine a représenté au cours des deux dernières décennies entre 80% et 95% de la production mondiale de terres rares et fournit actuellement 80% de l'approvisionnement des Etats-Unis. En réponse à cette annonce, Wilbur Ross, le secrétaire américain au commerce, a annoncé le même jour une « action sans précédent » visant à proposer des alternatives aux industriels américains. En effet, d'autres pays comme l'Australie et les Etats-Unis eux-mêmes disposent également de ressources en terres rares. Ces mesures pourraient donc finalement encourager le développement d'une industrie locale dans ce domaine, ce qui permettrait de réduire la dépendance vis-à-vis de la Chine. Cette dépendance est d'autant plus problématique que ces matériaux sont utilisés dans de très nombreux secteurs stratégiques tels que l'énergie, les technologies de l'information et la défense.

Néanmoins, les objectifs de cette stratégie dépassent le cadre des représailles commerciales contre les Etats-Unis. Ainsi, dans une déclaration, la NDRC a insisté sur la nécessité de transformer de façon intelligente et durable le secteur afin d'exploiter au maximum le potentiel de ces ressources. L'un des principaux défis consistera par exemple à renforcer les mécanismes de supervision afin de limiter les pratiques de production et d'exportation illégales qui existent actuellement. La Chine entend ainsi préserver son environnement mais aussi renforcer ses propres industries en leur donnant un accès privilégiées à ces ressources.

En 2010 déjà, la Chine avait utilisé des mesures similaires en restreignant les exportations de terres rares à destination du Japon à cause d'un différend maritime opposant les deux pays.

### Intelligence artificielle : la Beijing Academy of Artificial Intelligence (BAAI) publie le « consensus de Pékin »

Le 25 mai 2019, la Beijing Academy of Artificial Intelligence (BAAI) a rendu public le « consensus de Pékin », un document de 15 articles édictant des principes visant à encadrer la recherche et développement, l'utilisation et la gouvernance de l'intelligence artificielle. Le premier de ces principes, qui concerne la R&D, affirme ainsi que l'intelligence artificielle doit être employée dans le but de « contribuer au bonheur » humain, défini comme : « le progrès de la société et de la civilisation humaine », « le développement durable de la nature et de la société ». L'intelligence artificielle doit également être « au service de l'homme » et conforme aux « valeurs de l'humanité », dont notamment la liberté et le droit à la vie privée. Le septième article affirme pour sa part que les monopoles en termes de données comme de plateformes doivent être évités.

C'est la première fois qu'une organisation officielle chinoise édicte des principes (notamment éthiques) dans le domaine de l'intelligence artificielle. Il n'est toutefois pas certain que le « consensus de Pékin » ait vocation à s'appliquer au-delà de la capitale pékinoise. Au niveau national,

en effet, c'est au sein de la China Association for Artificial Intelligence (CAAI), l'un des principaux conseils du MOST dans le développement de l'intelligence artificielle qu'un comité d'éthique a été mis en place – en 2019. On rappellera à cet égard que la CAAI est dirigée par Li Deyi, qui porte le grade de major général au sein de l'Armée de Libération Populaire (ALP).

La BAAI a été fondée en novembre 2018 à l'initiative de la Commission des sciences et technologies de la capitale chinoise et du gouvernement du district de Haidian (où se situent les principales universités du pays et le parc technologique de Zhongguancun), avec le soutien du Ministère des sciences et technologies (MOST) et de la mairie de Pékin. Elle réunit les départements de recherche de plusieurs universités (Peking University, Tsinghua, l'Académie des sciences de Chine) et grands groupes (Baidu, Xiaomi, ByteDance, Meituan Dianping, Megvii) de la ville. Elle vise à favoriser la recherche « de frontière » en matière de théorie fondamentale, d'algorithme et de systèmes IA.

Pour rappel : la Chine s'est dotée d'une stratégie détaillée en matière d'IA, publiée le 20 juillet 2017 par le Conseil des affaires de l'État : le « Plan de développement pour une intelligence artificielle de nouvelle génération ». L'objectif est ambitieux : se hisser au rang de leader mondial et centre de l'innovation mondiale en matière d'IA à l'horizon 2030, date à laquelle l'IA devra générer une valeur ajoutée de 10 000 Mds CNY. L'économie, la société et la défense nationale sont les trois principales sphères d'application de l'IA définies par le document.

[Lire le « consensus de Pékin » \(en chinois\)](#)

### **Télécom (5G) : Huawei cède 51% de son activité dans le domaine des câbles sous-marins**

Le lundi 3 juin 2019, l'équipementier télécom chinois a annoncé la cession de 51% du capital de Huawei Marine Systems, qui contrôle Huawei Marine Networks. La participation a été rachetée par le chinois Hengtong Optic-Electric (qui fournissait déjà à Huawei une large partie des câbles sous-marins) pour un montant non communiqué.

Créé en 2009, Huawei Marine ne représente pas une grande part dans l'activité de Huawei (son chiffre d'affaires est estimé à 51 M EUR) mais elle est tout de même à l'origine de 90 projets couvrant plus de 50 000 km, soit près de 10% du marché mondial en 2018. Même si Huawei avait communiqué sur certains projets remportés récemment (en particulier le câble Cameroun - Brésil), l'entreprise souffrait encore de plusieurs handicaps par rapport aux trois leaders du secteur : Alcatel Submarine Networks (filiale de Nokia basée en France et à Londres), l'américain TE Subcom (qui n'a jamais pu remporter de contrat majeur en Chine) et le japonais NEC (très présent en Asie).

Cette décision intervient après que Huawei ait rejoint, le 16 mai 2019, la « liste des entités » du Département du commerce américain. Cette liste recense les noms des individus et institutions pour lesquels les transactions commerciales (exportation, réexportation, transfert etc.) sont soumises à des licences spéciales.

Pour rappel : alors que le débit permis par la 5G devrait permettre aux objets d'être connectés avec une très faible latence, augurant d'une nouvelle phase du développement de l'internet (internet industriel), des questions se posent quant à la possibilité que Huawei puisse communiquer certaines informations au gouvernement chinois. Ces questions portent sur l'entreprise Huawei elle-même, groupe non coté [dont l'origine de l'actionnariat est inconnue](#) et dont le fondateur est issu de l'armée. Elles portent également sur l'environnement juridique dans lequel la société évolue : l'article 14 de la Loi chinoise sur le renseignement appelle en effet « les organisations et citoyens pertinents à fournir le soutien, l'assistance et la coopération nécessaires » aux services de renseignement chinois.

## Télécom (5G) : l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE) revient sur sa décision d'exclure Huawei de certaines de ses activités

Le 2 juin 2019, l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE) a annoncé avoir levé les contraintes pesant sur les employés de Huawei. Dans une « déclaration » publiée le 26 mai 2019, l'IEEE avait annoncé que les employés de Huawei ne pourraient plus participer à des réunions non publiques ni à des « communications impliquant des discussions techniques » ; et qu'ils se verraient également interdits de recevoir ou d'accéder à des informations soumises pour publication dans des revues académiques (mais pourront continuer à officier comme éditeurs une fois la publication acceptée). Cette nouvelle décision fait officiellement suite à des « discussions avec le département du Commerce américain ». Elle intervient également après la prise de parole et la démission de l'IEEE de plusieurs chercheurs chinois ; plusieurs associations professionnelles chinoises, dont notamment le Chinese Institute of Electronics et le China Institute of Communications, avaient également invité l'IEEE à réhabiliter Huawei.

Enregistré dans le New Jersey et basé à New York, l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE) réunit 420 000 membres et constitue la plus grande association professionnelle mondiale dans les domaines de l'électronique, de l'informatique et des télécommunications. Elle affirme également produire plus de 30% de la littérature académique publiée dans ces domaines.

Dès le début de l'année 2019, plusieurs organisations de recherche ont pris leurs distances avec l'équipementier télécom chinois. C'est notamment le cas du MIT qui, le 3 avril 2019, avait [annoncé](#) suspendre ses collaborations (dont notamment les projets de recherches) avec Huawei et ZTE. Le 17 janvier 2019, Oxford avait pour sa part [communiqué](#) ne plus accepter de financements de sa part.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

### Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



**Auteur** : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

**Adresse** : N°60 Tianszulu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique,

district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

**Rédigé par** : Thomas Harbor, Antoine Moisson, Pierre Martin, Camille Bortolini, Furui Ren, Rodolphe Girault, Hannah Fatton

**Revu par** : David Karmouni, Pierre Martin, Jean-Philippe Dufour, Valérie Liang-Champrenault

**Responsable de publication** : Philippe Bouyoux